

COLLÈGE LA MARE-AUX-CHAMPS

Commission restauration du 12/12/2023

Personnes présentes :

Monsieur JACQUEMIN, l'intendant du collège

Madame SAUVAGNAC, adjointe au principal du collège

Madame FINÉ, représentante des parents d'élèves FCPE

Madame ROBERT, représentante des parents d'élèves APLE

8 représentants d'élèves (5^e, 4^e, 3^e)

Madame COULIBALY et Madame MORVILLEZ, second et chef de cuisine

Le présent compte-rendu a été rédigé par la représentante APLE.

• Effectifs et déroulement des 2 services

Entre 500 et 520 inscrits sur 716 élèves. Cela représente un taux de fréquentation élevé (73%).

M. Jacquemin précise que l'établissement est prévu pour accueillir maximum 800 élèves, il est fort probable que la problématique du nombre de places assises va s'accroître au fil des années.

Contrairement à l'année dernière où il y avait une pause de quelques minutes entre les deux services, ce n'est pas plus le cas depuis la rentrée en raison d'un plus grand nombre d'élèves en 6^e et 5^e. Mme Morvillez confirme que le premier service est très chargé.

Les parents d'élèves regrettent que l'agrandissement de la cantine n'ait pas été envisagé durant les travaux de rénovation du collège.

Ce sujet sera évoqué lors d'un prochain conseil d'administration.

• Retour des élèves sur les repas

Ils apprécient toujours les repas à thème qui ont lieu une fois par mois.

Mme Sauvagnac a souligné le travail réalisé par l'équipe de restauration pour préparer ces repas et décorer la salle.

Les élèves aimeraient avoir davantage de desserts autres que des fruits, mais Mme Morvillez doit respecter le plan alimentaire.

Elle a également remarqué que les assortiments de fruits coupés avaient du succès.

Ils signalent que l'accès au RAB est parfois chaotique car plusieurs tables y ont accès en même temps. En revanche, le système pour débarrasser est mieux conçu et permet de sensibiliser au tri.

Mme Morvillez signale néanmoins que le tri du pain ne fonctionne pas car certains élèves le jettent avec les déchets alimentaires.

Une société extérieure vient désormais récupérer les déchets, mais le collège n'a pas de retour sur les quantités.

M. Jacquemin doit se rapprocher de la société pour voir comment évaluer le poids des déchets de manière à informer ensuite les élèves et les inciter à réduire le gaspillage alimentaire.

Actuellement, il existe une table sur laquelle les élèves peuvent déposer les yaourts ou fruits qu'ils n'ont pas mangés pour que leurs camarades se servent s'ils ont encore faim. Ce dispositif fonctionne bien.

• Retour des parents d'élèves

Après échange avec leurs enfants, ils ont constaté des inversions de menus début décembre.

Mme Morvillez reconnaît quelques erreurs de commandes qui ont entraîné des changements, mais tout est rentré dans l'ordre.

Des enfants ont fait part de manque de choix au niveau des desserts, notamment pour les classes qui passent en fin de service.

Mme Morvillez recommande aux élèves de demander si un produit peut être réapprovisionné. Souvent, ils sont intimidés et n'osent pas le faire. En principe, elle veille à la répartition en tenant compte des retours d'expérience sur de précédents repas, mais il est parfois difficile de prévoir les choix des élèves.

• Approvisionnement

Comme évoqué lors de la commission restauration du mois de juin dernier, M. Jacquemin confirme qu'à partir de la rentrée 2024-2025, le conseil départemental récupère la gestion des achats de denrées alimentaires via la création d'une plateforme commune à 3 départements de la région parisienne (77-93-94) nommée « Approval ».

M. Jacquemin ne sait pas encore si l'approvisionnement en pain pourra se faire de manière distincte via une ligne de budget spécifique qui permettra de continuer à se fournir localement et en direct auprès d'un boulanger proche du collège.

• Respect de la loi EGALIM et politique tarifaire

M. Jacquemin explique que cela va entraîner un surcoût du SRH aujourd'hui estimé à 50 cts par repas, mais cela reste à préciser.

La représentante FCPE demande si ces changements tarifaires feront l'objet d'une communication de la part du conseil départemental auprès des familles pour qu'elles puissent se préparer à cette augmentation.

M. Jacquemin n'a pas connaissance de cette campagne d'information.

Il est possible qu'une composante soit supprimée (entrée ou laitage) pour atténuer la hausse.

Mme Morvillez précise que, très souvent, les élèves de 6^e ne prennent pas toutes les composantes.